

Formation « Développement durable et éco-citoyenneté »

En utilisant des méthodes actives et interrogatives, cette formation positive et pragmatique permet d'acquérir des compétences dans le domaine du développement durable et l'éco-citoyenneté.

''Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants'' : Antoine de Saint-Exupéry.



Objectifs/compétences visées :

- Sensibiliser au concept et enjeux du développement durable
- S'inscrire dans une démarche de développement durable
- Améliorer ses pratiques au sein de son activité professionnelle
- Réaliser des économies et augmenter la rentabilité de son entreprise



Programme/contenu pédagogique :

1er jour

MODULE 1 : sensibiliser au concept et enjeux du développement durable

Définir le concept de développement durable

- Repérer les représentations du développement durable : atelier d'écriture coopératif
- Introduire la notion de développement durable
- Retracer l'histoire du développement durable

Sensibiliser aux enjeux du développement durable

- Prioriser ses enjeux et plus particulièrement en terme d'économie, d'environnement et de social
- Zoom sur des exemples précis adaptés au public de la formation

Durée du module : une journée.

2e jour

MODULE 2 : s'inscrire dans une démarche de développement durable

Identifier les labels et certifications

- Quid des labels existants ?

Etre acteur dans sa vie quotidienne

- Modifier ses modes de consommation, ses choix personnels, ses comportements.

MODULE 3 : économiser et réaliser des gains de compétitivité dans son activité professionnelle

Plus de la moitié des entreprises françaises de plus de cinquante salariés s'investissent dans la responsabilité sociétale des entreprises. Sur le plan environnemental, 56 % des petites sociétés s'impliquent dans la gestion économe des ressources et dans le recyclage des déchets. Sur le plan social, une sur six dispose d'un plan de prévention des risques psychosociaux (source INSEE). « *La réduction des déchets des matières premières nous fait économiser plus d'un million d'€ d'économies par an* », se félicite l'entreprise Lexmark (source ADEME). Ce module vous permettra d'identifier les sources d'économies.

Economiser en réduisant sa consommation énergétique

Etes-vous au courant ? Vous pouvez réduire de 50% votre consommation d'électricité au bureau. Vous pouvez diminuer votre facture annuelle de 5 à 10% en réduisant de 1° la température dans les bureaux...

Baisser sa facture en diminuant sa consommation de papiers

25% des feuilles imprimées sont jetées dans la poubelle 5 minutes après leur impression.

Acheter responsable

Les achats représentent en moyenne 50 % du chiffre d'affaires d'une entreprise. 57% des responsables achats indiquent favoriser l'emploi local en 2015 (source Obsar).

Economiser sur les transports

Coût annuel d'un trajet de 10 km en voiture = 950€.

Réduire le coût réel de ses déchets

La facture de gestion des déchets représente moins de 7 % du coût complet des déchets d'une PME : 9 PME sur 10 ne connaissent pas leur coût réel de leurs déchets. Alors recyclons nos habitudes...

Augmenter sa rentabilité

Optimiser l'utilisation des ressources est un puissant levier pour réduire ses impacts environnementaux et ses coûts tout en impliquant son personnel.

Durée du module : une demi-journée

MODULE 4 : améliorer ses pratiques au sein de son activité professionnelle

Etablir un diagnostic

- Nous effectuerons une analyse de la structure dans le domaine du développement durable.
- Nous déterminerons les besoins en définissant les thématiques (gestion des déchets, alimentation, circuits courts, énergie, eau, recyclage, transports, papier...)

Durée du module : une demi-journée ou à la demande si le diagnostic est plus précis.



Modalités pédagogiques

Méthodes actives, échange de pratiques et d'expériences, apports théoriques en groupe, mises en situation, ateliers pédagogiques pratiques.



Public concerné :

Toute personne emmenée dans son activité ou à titre personnel à s'intéresser à une démarche éco-citoyenne et de développement durable. La formation sera dispensée pour un groupe compris entre 4 à 15 personnes.



Profil intervenant/formateur :

Sébastien VIVES, formateur, expert en développement durable. J'ai été formé par le CAFOC de Toulouse (Formateur pédagogie de base) en 2015 et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Mirande (BTS gestion et protection de la nature, animateur nature) en 2013. Acteur engagé en Midi-Pyrénées, j'ai fondé trois associations citoyennes : SDN 82 (promotion d'énergies alternatives), le SEL Pays Midi Quercy (échanges de services et de savoirs) et Vigie-Quercy 82 (proposition de projets durables d'aménagement du territoire). Je suis également membre du Conseil de développement durable du Pays Midi Quercy et j'ai élaboré un projet participatif de transition écologique sur un territoire.



Conditions de réussite :

Cette formation ne nécessite pas de connaissances mais demande une capacité à travailler en équipe.



Durée & lieu

Formation de deux journées de 7 heures en présentiel. Cette formation étant modulaire, le client peut choisir les modules qui l'intéressent. Lieu défini conjointement.

Un accompagnement est possible pour la mise en place d'une démarche de développement durable au sein de sa structure.



Tarif :

Devis sur demande.



Type de validation :

Attestation de suivi de formation individuelle.



Conditions d'inscription :

Contact : Sébastien VIVES. Mail : sebastien-vives@traits-dunion.fr. Tél. : **07 82 03 08 70**

| | |
|---|--|
|  | <p>Sébastien Vives Formateur & consultant 07 82 03 08 70 sebastien-vives@traits-dunion.fr www.traits-dunion.fr</p> |
|---|--|

Traits d'union
256 chemin de Magdelaine 82440 Réalville
SIRET 445 193 832 000 18
N° organisme de formation : 73820039082